

Investir davantage en Afghanistan

Monsieur François-Xavier de Donnea a déposé auprès de l'OSCE une résolution portant sur la coopération entre l'OSCE et l'Afghanistan.

M. François-Xavier de Donnea, Président de la délégation belge auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, invite les pays membres de l'OSCE à augmenter leur contribution aux projets élaborés par l'OSCE en matière de sécurité aux frontières de l'Afghanistan à partir de 2014.

Il a introduit, à ce sujet, une résolution qui sera examinée lors de la session parlementaire annuelle de l'OSCE à Monaco du 5 au 9 juillet 2012. Cette résolution est coparrainée par 53 parlementaires issus de 18 pays.

L'Afghanistan est un pays partenaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et possède une frontière commune avec trois États membres de l'OSCE.

Monsieur de Donnea fait observer que: "La sécurité en Afghanistan revêt une importance cruciale pour tout la région de l'OSCE ». "Si nous voulons garantir la paix et la sécurité dans notre région, déclare-t-il, il nous faut investir davantage dans des projets qui améliorent la gestion de la sécurité des frontières et qui renforcent l'application de la législation en Afghanistan".

Que contient la résolution?

- La résolution invite les 56 États membres de l'OSCE à augmenter leur contribution aux projets de l'OSCE en matière de sécurité aux frontières, formation des forces de police et lutte contre les trafics illicites en Afghanistan.
- La résolution invite l'OSCE ainsi que les pays membres de l'OSCE à renforcer le dialogue avec l'Afghanistan afin de promouvoir la sécurité, la stabilité et la démocratie dans ce pays.
- La résolution exhorte le gouvernement de l'Afghanistan à tenir des élections crédibles, ouvertes et libres et à respecter les droits de l'homme et, en particulier, les droits des femmes.
- La résolution encourage les représentants de la société civile à participer aux activités de l'OSCE.

L'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE) est composée de 320 parlementaires issus de 56 États de l'Europe, de l'Asie centrale et de l'Amérique du nord. L'assemblée parlementaire est un forum consacré à la diplomatie parlementaire, à l'observation d'élections et à la coopération internationale au niveau de la politique, de la sécurité, de l'économie, de l'écologie et des droits de l'homme.

Information complémentaire: secrétariat de la délégation (Chambre)

Daniel Lucion - 02/549.80.60 - daniel.lucion@lachambre.be

Roeland Jansoone - 02/549.80.93 - roeland.jansoone@dekamer.be

03/07/2012